

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

**Décision du 16 juillet 2009 portant nomination au conseil du personnel  
navigant professionnel de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA0915913S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu les articles R. 421-9 à R. 421-13 du code de l'aviation civile ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu la décision du 18 septembre 2006 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le paragraphe *c* du II (section du transport aérien) de l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 18 septembre 2006 susvisée est modifié comme suit :

« *c*) membres représentant les exploitants du transport aérien :

M. Luc BERTHIER est nommé membre titulaire, en remplacement de M. Didier CANLER ;

M. Jérôme BREUZET est nommé membre titulaire, en remplacement de M. Francis CLAR ;

M. Jean-François VACHER est nommé membre suppléant, en remplacement de M. Olivier LASSAGNE ;

Mme Sophie BORDMANN est nommée membre suppléant, en remplacement de M. Benoît LAURENT ».

Article 2

Le mandat des membres désignés en application de l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision expire le 18 septembre 2009.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 16 juillet 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :  
*La directrice de la coopération européenne  
et réglementation de la sécurité,*

G. EYDALEINE